

International

Russie : le « mouvement LGBT » banni pour extrémisme par la Cour suprême

Le gouvernement russe avait demandé l'interdiction du « mouvement international LGBT ». Les défenseurs des droits LGBT en Russie s'exposent désormais à de lourdes peines de prison.

Par V.D. avec AFP

Publié le 30/11/2023 à 15h59, mis à jour le 30/11/2023 à 17h12



La Russie poursuit son virage conservateur en bannissant pour extrémisme le « mouvement international LGBT ». (Photo d'illustration). © PAU BARRENA / AFP

Temps de lecture :
3 min



La Cour suprême russe a banni jeudi pour « extrémisme » le « mouvement international LGBT », ouvrant la voie à des poursuites judiciaires et des peines de prison contre les homosexuels et militants défendant leurs droits en Russie. Cette décision intervient en plein virage ultraconservateur qui cible les personnes LGBT, la Russie se posant désormais en porte-drapeau des valeurs « traditionnelles » face à la décadence de l'Occident.

LA NEWSLETTER INTERNATIONALE

Tous les mardis à 11h

Recevez le meilleur de l'actualité internationale.

Cette politique s'est accélérée depuis l'attaque de l'armée russe contre l'Ukraine, fin février 2022, et qui a entraîné **une répression visant toutes les formes de critiques à l'égard du Kremlin**. Le juge Oleg Nefedov a ordonné de « reconnaître comme extrémistes le mouvement international LGBT et ses filiales, d'interdire leurs activités sur le territoire de la Fédération russe », selon des correspondants de l'AFP sur place. Oleg Nefedov a précisé que cette interdiction entraine « immédiatement » en vigueur.

L'ONU a « déploré » l'interdiction, soulignant que « personne ne devrait être emprisonné pour avoir œuvré en faveur des droits humains ou privé de ses droits en raison de son orientation sexuelle ou de son identité de genre ». La décision prise par la Cour suprême « expose les défenseurs des droits humains et toute personne défendant les droits des personnes LGBT à être qualifiés d'extrémistes, un terme qui a de graves conséquences sociales et pénales en Russie », a souligné le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, Volker Türk.

Des préférences sexuelles « non traditionnelles »

L'audience, la première dans cette affaire, a duré seulement quelques heures et s'est déroulée sans défenseur (aucune organisation portant ce nom n'existant en Russie) et à huis clos, car l'affaire était classée « secrète ». « Seul un représentant du ministère russe de la Justice participe à l'audience, personne ne s'est manifesté du côté de la défense », avait indiqué plus tôt dans la journée la Cour suprême à l'agence de presse d'État Ria Novosti.

À lire aussi : **P** Timothy Snyder : « La Russie est un exemple de ce qui peut arriver en France ou aux États-Unis »

Mi-novembre, le ministère russe de la Justice avait demandé à qualifier « d'organisation extrémiste » et à interdire « le mouvement international LGBT », sans dire clairement quelle organisation il visait et ouvrant donc la voie à une interdiction de tout mouvement défendant ces causes. Toute activité publique associée à ce que la Russie considère comme des préférences sexuelles « non traditionnelles » pourrait désormais être sanctionnée pour « extrémisme », un crime passible de lourdes peines de prison.

La « propagande » LGBT bannie

« Il n'y a pas de limites au cannibalisme. C'est arrivé. Un jour, tout cela prendra fin, mais pour l'instant, il nous faut continuer à vivre et essayer de nous préserver », a réagi sur Telegram l'association russe Résistance féministe à la guerre qui soutient les droits des personnes LGBT. « En pratique, les autorités pourraient commencer à ouvrir des affaires pénales contre des personnalités publiques et des militantes et militants pour instaurer un climat de peur », a estimé Maxime Olenitchev, un juriste de l'ONG Pervy Otdel, qui vient en aide aux victimes de répressions en Russie.

À lire aussi : **P** Russie : un empire qui vacille

Jusqu'à présent, les personnes LGBT risquaient de fortes amendes si elles étaient accusées de faire de la « propagande », le terme employé par les autorités, mais pas d'emprisonnement. La dernière décennie a vu leurs droits drastiquement limités sous l'impulsion de Vladimir Poutine, qui, avec l'Église orthodoxe, assure vouloir éliminer de la sphère publique des comportements jugés déviants et importés d'Occident.

Depuis 2013, une loi interdit la « propagande » de « relations sexuelles non traditionnelles » à l'adresse des mineurs, un texte dénoncé par des ONG comme un instrument de répression homophobe. Cette loi a été considérablement élargie fin 2022. Elle bannit désormais la « propagande » LGBT + auprès de tous les publics, dans les médias, sur Internet, dans les livres et les films. En juillet, les députés russes ont aussi adopté une loi visant les personnes transgenres, leur interdisant leurs transitions, notamment les opérations chirurgicales et les thérapies hormonales.

À ne pas manquer

LGBT : les combats s'intensifient autour de la loi d'Orban

LGBT pour le Hamas, cherchez l'erreur !

Un avis, un commentaire ?

Partagez votre opinion avec les autres membres du Point.

S'abonner

Ce service est réservé aux abonnés. [S'identifier](#)

Commentaires (11)

Pache 38 30-11-2023 · 20h52

De vrais Français, forcément bien propres sur eux et qui ne risquent évidemment pas d'avoir des enfants, petits-enfants, neveux ou nièces, tentés par de telles « déviances », rêvent d'une même interdiction dans notre pays.

Et ils l'expriment sans vergogne. Étonnant.

[Lire moins](#)

carvalatz 30-11-2023 • 20h07

Rappelez-vous !

"Le baiser à la Russe", aka "Baiser fraternel socialiste".

Telle la pelle d'enfer roulée par Brejnev à Honecker...

A connotation trop homosexuelle, cette belle tradition a disparu du paysage.

OOPS... L'URSS aussi

[Lire moins](#)

Milouva 30-11-2023 • 19h41

... de l'Eglise orthodoxe russe, l'opium du peuple qu'a ressuscité Poutine.

Brieg Breizh 30-11-2023 • 19h15

Bon, ci-avant certains commentaires confinent à la bêtise et, ô surprise, sans qu'Anastasie s'en émeuve. Curieux. Ceci précisé, répression après répression, catégorie après catégorie, race après race, opposant après opposant, le tsar russe aidé par l'église orthodoxe avance dans son totalitarisme. Ça ne vous rappelle rien ?

[Lire moins](#)

Verbe en joie 30-11-2023 • 18h42

LGBTZ on oublie le "Z"

Alain (Paris) 30-11-2023 • 18h24

Cette bêtise qui s'étale sans honte est difficilement supportable.

Berlioz1956 30-11-2023 • 17h29

Ce qui est encore plus honteux, ce sont les commentaires de ceux qui voudraient les mêmes interdictions en France

1w=1j/sec 30-11-2023 • 17h23

Pourquoi les LGBT font ils de la propagande ?

Ils cherchent à convertir ?

Nimportawak 30-11-2023 • 17h15

@Pafoufou :

... Quand la France sera un pays totalitaire !

Du84 30-11-2023 • 17h09

@pafoufou vous allez y retourner bientôt ! Lol

Pafoufou retour sous censure 30-11-2023 • 16h46

C'est pour quand ?

L'INFO EN CONTINU

22H08 - Guerre Hamas-Israël : le Hamas se dit « prêt à prolonger la trêve »

21H37 - Guerre Hamas-Israël : Blinken fixe ses conditions en cas de reprise...

20H18 - Les grandes puissances rendent hommage à Henry Kissinger

18H06 - A Gaza, professeur déplacé, école délocalisée mais élèves appliqués

Toute l'actualité International



S'abonner



Rejoignez
les esprits libres

1€ | le 1^{er} mois
sans engagement

S'abonner

LA SÉLECTION DE LA RÉDACTION

P. Meurtre de Thomas à Crépol : pour Jérôme Fourquet, « ce recours au couteau porte la marque d'une décivilisation »



P. Dans les salons du Sénat, le soir où « l'ancien monde » a pris sa revanche



P. Valérie Pécresse : « Toujours pardonner, jamais oublier »



LES PLUS LUS

1 Ce que contient le « Complément d'enquête » sur Cyril Hanouna

2 Le curieux numéro de Dominique de Villepin sur Israël

3 Le jour où Javier Milei a renoncé à dollariser l'Argentine

NOS HORS-SÉRIES



Mardi 21 novembre 2023

[Voir les hors-séries](#)



LE CLASSEMENT DES HÔPITAUX



P. EXCLUSIF. Les tableaux d'honneur 2021 des hôpitaux et cliniques

P. Palmarès des hôpitaux : un professeur de médecine dénonce la censure

[Trouver le meilleur hôpital](#)

Consultez toute l'actualité en France et dans le monde sur *Le Point*, suivez les informations en temps réel et accédez à nos analyses, débats et dossiers.

LES UNIVERS

[Le Point Montres](#)

[Le Point Vin](#)

[Le Point Auto](#)

[Le Point Pop](#)

[Le Point Afrique](#)

[Eurêka](#)

LIRE LE POINT

[Abonnement](#)

[L'édition de la semaine](#)

[La boutique](#)

[L'application mobile](#)

[Les newsletters](#)

À PROPOS

[Expérience Le Point](#)

[Tutoriel Vidéo](#)

[Publicité](#)

[Le Point Stories](#)

[Nous sommes OJD](#)

[Les forums du Point](#)

LIENS UTILES

[Nous contacter](#)

[Nos journalistes](#)

[Archives](#)

[Le Point pour les déficients visuels](#)

[FAQ](#)

[Abonnements](#)

[Crédit d'impôt](#)

[Plan du site](#)

LES SERVICES

[Cours de langues](#)

[Forfait mobile](#)

[Comparateurs PER](#)

[Code promo lastminute.com](#)

[Code promo C&A](#)

[Code promo Emirates](#)

[Code promo Bleu Bonheur](#)

[Code promo SFR](#)

SUIVEZ-NOUS



[Portail de la transparence](#) - [Mentions légales](#) - [CGU](#) - [CGV](#) - [Conditions générales d'un compte client](#) - [Charte de modération](#) -

[Politique de protection des données à caractère personnel](#) - [Gérer mes cookies](#)